

SPECIAL ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2014

Du 27 novembre au 4 décembre 2014

Je vote, mais pourquoi?

Pour élire les représentants syndicaux dans les instances NATIONALES et ACADÉMIQUES. Les commissaires paritaires élus représentent les infirmiers syndiqués ou non.

Les représentants sont le trait d'union entre les personnels et l'administration.

Les commissions gèrent la carrière des personnels : mutation, avancement, réductions d'ancienneté, titularisation

- A l'échelon national, c'est la commission administrative paritaire nationale **CAPN**
- A l'échelon académique c'est la commission administrative paritaire académique **CAPA**



Les comités techniques examinent la gestion prévisionnelle des effectifs, l'organisation et le fonctionnement des services, les règles statutaires, les orientations en matière de politique indemnitaire, la formation continue, ...

- A l'échelon national, c'est le comité technique ministériel **CTM**
- A l'échelon académique, c'est le comité technique Académique **CTA**



Le **SNIES UNSA** présente des candidats dans toutes ces instances.

CTM, CTA, CAPN, CAPA

Versailles



- Garantir vos missions dans le 1^{er} degré, 2nd degré et l'enseignement supérieur.
- Améliorer votre pouvoir d'achat.
- Faire reconnaître vos fonctions et vos responsabilités.

- Prendre en compte vos intérêts personnels dans le respect de l'intérêt collectif.
- Faire respecter vos droits légaux et statutaires.

- Veiller à la transparence et à l'équité de tous dans la gestion des carrières.
- Vérifier l'application de la législation en cours.
- Vous informer des décisions prises à votre égard.

- Suivre et contrôler l'exécution des décisions prises.
- Représenter l'ensemble des personnels.
- Être disponibles et à votre écoute.



Sur l'académie de Versailles vos représentants élus siègent dans toutes ces instances et participent à des groupes de travail :
implantation des postes, formation continue, barème avancement et mutations...

Vos candidates à la CAPA de Versailles



Hors Classe

FAUVETTE-PATTIO Isabelle, commissaire paritaire sortante

RENVOISE Liliane

MIALET Muriel

ACCART Brigitte

Classe Supérieure

ROUTIER Annie, commissaire paritaire sortante

GONDRAN Sylvie

EL OUAZZANE Jeannie

HERON Colette, commissaire paritaire suppléante sortante

Classe Normale

BOSCHER Béatrice, commissaire paritaire suppléante sortante

BRIANT Anne

ESPIAU Carole

FOUDA-GAVREL Stéphanie

Pour voter, avec mon mail académique, je me connecte :

<https://vote2014.education.gouv.fr/>

- J'ai créé mon compte électeur, avec mon identifiant remis par mon chef d'établissement : **JE VOTE dès le 27/11.**
- Je n'ai pas créé mon compte électeur : je me connecte, je crée mon mot de passe, je le valide et avec avec mon identifiant remis par mon chef d'établissement : **JE VOTE dès le 27/11 jusqu'au 04/12/14.**

Jusqu'au 04/12/14, si j'ai perdu mon mot de passe ou mon identifiant je peux les récupérer sur mon espace électeur.

Face à toutes difficultés je contacte le SNIES UNSA éducation

Elections 2014
4 votes = 4 clics

[N'hésitez pas à nous joindre pour tous renseignements :](#)

Secrétaire Académique et commissaire paritaire :

Annie ROUTIER, LP du Vexin, 95750 Chars

01 30-39-78-94 routiera@gmail.com

Secrétaire Académique Adjointe et commissaire paritaire :

Isabelle Pattio

Clg C.Monet, 95420 Magny en Vexin

01-34-67-04-67, ifauvette@ac-versailles.fr

Trésorière Académique :

Marie-Jeanne DENAIRE

Collège H Guillaumet, 95280 Jouy leMoutier

01-34-43-51-00

Marie-Jeanne.Denaire@ac-versailles.fr

Secrétaires départementales :

Pour le 78 :

Stéphanie FOUDA GAVREL,

LPO de l'hôtellerie et du tourisme 78042 Guyancourt

01 30 96 12 00 Stephanie.Fouda@ac-versailles.fr



[Tapez un texte]